

**Membres FO :** Martine TUDURI – Gilles IACONO

## **COMPTE RENDU CEGPAC 28 et 29 AVRIL 2009**

**A l'ordre du jour :**

**LA CONSTITUTION DU BUREAU DU CE GPAC :**

Alain BOURSIER (CGT) secrétaire, Michel LEBRANCHU (CGT) secrétaire adj.  
Martine TUDURI (FO) trésorière, Dominique MATHIEU (CGT) secrétaire adj.  
Victor MONLOUIS (CFTC) secrétaire adj., Michel FERTE (CGT) trésorier adj.

**LA MISE EN PLACE DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES :**

FO présidera la commission d'information et d'aide au logement avec Gilles IACONO

FO aura un membre dans chaque commission :

- Formation : Alain Perrier du GPAC Lyon
- Information et aide au logement : Christelle Bellegueule du GPAC Lille
- Egalité homme/ femme : Chantal Vallot du GPAC Marseille

**LES CHEQUES VACANCES :**

Un montant de **250 euros** pour chaque salarié du périmètre CEGPAC pour 2009  
(Tract FO du 30/04/09)

**LE SCHEMA DIRECTEUR D'OAV :**

Mr Brémond (président du CEGPAC) assisté de Mr Mansuy direction OAV) nous retracent les grandes lignes et l'évolution du schéma directeur 2009, avec un rappel du schéma directeur 2008.

Encore et toujours restructurations, fermetures d'APAC, et maintenant, externalisations de tâches ...

D'une façon générale, l'objectif de la direction, est de spécialiser les APAC par métier, d'où le rapprochement des APAC « flux domestiques » et « flux internationaux ».

Les transferts d'activités **voulus par la direction**, entraînent en Ile de France, les fermetures des APAC CI Paris et La Défense et de l'APAC FLUX Soisy/ Montmorency.

Autre fermeture prévue probablement pour 2009, l'APAC FEED St Quentin en Yvelines.

Des restructurations du GPAC Nancy étaient également à l'ordre du jour.

Le directeur du GPAC Nancy, présent à cette réunion, nous affirme que tous les salariés touchés par les restructurations ont été approchés, et selon lui, il n'y a pas de problème de reconversion avec un potentiel d'évolution...

Encore une fois, du point de vue de la direction, tout semble se passer le mieux possible ...  
Nous tenons à votre disposition les dossiers de restructurations remis par la direction.

Comme à son habitude, la direction aime entretenir le mystère jusqu'au bout, (au mépris de la santé morale des salariés dont les APAC ferment, et des autres salariés) ; **elle ne veut toujours pas nous donner de dates pour les fermetures programmées...**

Elle prétend : « les APAC ne fermeront que lorsque nous aurons trouvé un reclassement pour chaque salarié concerné »

La direction nous affirme qu'aucun salarié ne sera laissé pour compte, que les reconversions ne poseront aucun problème en matière de reclassement, qu'il y aura un accompagnement, qu'elle sera attentive aux souhaits des salariés ...

Et, qu'aucune APAC ne sera fermée temps qu'il ne sera pas trouvé de solution pour tous les salariés... etc etc etc ...  
L'intérêt d'entendre de tels propos, c'est qu'ils sont enregistrés, et peuvent nous servir, en cas d'agissement contraire des directions locales.

N'hésitez pas à nous contacter, et nous faire remonter vos problèmes...

Mr Brémond nous affirme que Val de Fontenay (en Ile de France à l'est de Paris) ne pourra jamais accueillir tous les salariés d'OAV.

La direction nous dit vouloir trouver une implantation sur l'Ouest, et une sur le Nord de l'Ile de France ...

Mais, encore une fois, à quel moment ces lieux seront-ils trouvés, et les salariés dont les APAC ferment cette année, peuvent ils espérer ne pas passer encore plus de temps dans les transports ???

Encore des questions auxquelles la direction ne peut répondre.

#### **LES CHEQUES :**

Moyen de paiement très lourd et essentiellement français d'après la direction.

Centralisation sur 2 sites : - Paris pour les valeurs perdues et Lyon pour les correspondants grands clients.

La direction nous confirme l'externalisation des CHEQUES CIRCULANTS.

#### **APAC SUCCESSIONS :**

Aujourd'hui, il y a deux APAC successions en Ile de France, à terme, il y en aura une seule.

La direction envisage la mise en place d'une agence succession qui travaillera avec les commerciaux des points de vente. Au début, il est prévu 2 salariés pour cette agence.

#### **BPAC :**

Les BPAC de province ne fermeront pas avant 2010/ 2014

#### **METEOR :**

La direction nous dit que les commerciaux sont satisfaits de cet outil, mais reconnaît que ce système a rencontré des difficultés.

La direction nous dit mettre en place une formation particulièrement importante sur météo.

Malgré les problèmes, et comme d'habitude, la direction est très enthousiaste.

Elle nous dit qu'il s'agit d'un outil très évolutif en fonction des besoins de la clientèle.

Et, si les effectifs ont été diminués, c'est du fait de la baisse d'activité dans le APAC financements des particuliers en début d'année, et non du fait d'une anticipation de mise en place de météo.

Hors, l'activité a repris depuis, la direction admet avoir été pris à son piège.

#### **PAE :**

La validation des sorties est terminée.

**RAPPORT EXPERTISE SCHEMA DIRECTEUR 2009 ILE DE FRANCE :**

Toutes les organisations syndicales ont demandé à la direction, qu'une présentation de l'expertise (schéma directeur 2009 en Ile de France) soit faite en CE GPAC par les représentants du cabinet d'experts. Cette expertise avait été demandée par les organisations syndicales du CHSCT.

Pour l'instant, la seule avancée de la direction, est une présentation par le secrétaire du CHSCT (salarié BNPP) et non par le cabinet extérieur.

FO a confirmé son souhait d'entendre les représentants du cabinet d'experts en plénière CEGPAC. **Ce rapport accablant pour la direction doit être exposé par l'expert.**

Nous sommes en possession de ce rapport, et pouvons vous le transmettre si vous le souhaitez.

**PART VARIABLE :**

La direction nous confirme le caractère sélectif de cette attribution.

Elle doit rappeler aux directeurs de GPAC la nécessité de recevoir tous les salariés, lors de cette distribution, afin qu'aucun malentendu ne persiste...

Rappel : **le variable est distribué en avril, cependant, un rattrapage est possible, au mois d'octobre.**

**ASSISTANTE SOCIALE :**

Vous pouvez trouver les coordonnées de l'assistante sociale qui s'occupe de votre périmètre, sur écho net, dans espace RH, action sociale et associations, action sociale France...

**FORMATION « DONNER DU SENS AU CHANGEMENT » :**

Rappel : cette formation, qui en fait est plus de l'information, n'est pas obligatoire.

De plus, vous n'êtes pas obligé de la mettre dans le DIF (droit individuel à la formation).

**INDEMNITE TRANSPORT :**

La direction nous dit ne pas vouloir s'écarter de l'accord, mais, a demandé aux directions locales de recenser, les cas particulier, afin d'avoir une « lecture intelligente sur le sujet ».

N'hésitez donc pas à évoquer votre cas, si vous êtes obligé de prendre votre véhicule personnel pour vous rendre sur votre lieu de travail...

**A suivre...**